

**DEMANDE DE PRISE EN CHARGE
COMMUNALE
POUR LES ETUDES**

TOUT JEUNE DE PLUS DE 18 ANS- ETUDES SECONDAIRES OU SUPERIEURES

◇ **Le demandeur :**

Nom	
Prénom	
Date et lieu de naissance	
Adresse	
N° de téléphone	

CERTIFIE exactes les informations portées ci-dessus et demande l'aide attribuée aux étudiants.

S'ENGAGE à effectuer quelques heures de bénévolat auprès du tissu local associatif.

A, le.....

Signature du demandeur

Pièces justificatives obligatoires :

- **certificat de scolarité**
- **RIB (à fournir à la première demande)**

**LES SERVICES DE LA MAIRIE NE POURRONT EXAMINER LA DEMANDE QUE SUR
PRESENTATION DU DOSSIER COMPLET.**

Selon l'article 441-7 du Code Pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant états de fait matériellement inexacts.